GIAS

Groupe d'intervention action santé

NOUS SOMMES LA VOIX NATIONALE COLLECTIVE DU CANADA POUR LES SOINS DE SANTÉ

Le GIAS, le Groupe d'intervention action santé, est une coalition de 43 organisations nationales de santé qui se consacrent à l'amélioration de la santé des Canadiens et de la qualité des soins qu'ils reçoivent.

Nos membres sont des associations professionnelles de fournisseurs de soins de santé réglementés et des organisations d'organismes de bienfaisance dans le domaine de la santé qui offrent une gamme de services de soins de santé dans tout le Canada.

Pour apprendre plus, visitez **www.healthaction.ca**

PRINCIPES DIRECTEURS (que l'on trouve à la section « À propos de nous » sur le site Web du GIAS)

Les membres du Groupe d'intervention action santé (GIAS) s'engagent à maintenir et à améliorer la santé des Canadiens[1], ainsi qu'à améliorer constamment les services et les systèmes de santé qui sont justes, équitables, efficients et efficaces. En tant que participants actifs à l'élaboration et à la mise en œuvre de nos systèmes de santé, nous nous engageons à respecter ces principes directeurs en matière de santé et de soins de santé au Canada.

1. Tous les Canadiens apprécient la santé et les soins de santé.
2. La santé est plus large que la prestation de soins de santé, englobant la promotion de la santé, la prévention des maladies et la politique économique et sociale sous-jacente aux déterminants de la santé et des communautés en bonne santé.
3. L'accès à des soins de santé de qualité, quelle que soit la capacité de payer, est une valeur canadienne fondamentale.
4. Pour maintenir le caractère national des services de santé, il faut adhérer à un ensemble commun de principes.
5. Des ressources publiques limitées sont disponibles pour soutenir la santé des Canadiens et financer un système national d'assurance-maladie.

[1] Le terme « Canadiens » s'entend de toute la population canadienne, et comprend toutes les personnes qui vivent actuellement au Canada.

Introduction

Le système de santé canadien a été mis à rude épreuve au fil des ans, malgré des valeurs fondamentales comme l'universalité et l'égalité d'accès. Alors que nous regardons vers l'avenir, il est essentiel d'apprendre de ces défis et d'investir de façon proactive dans les réformes nécessaires pour garantir la réussite et la résilience à long terme de notre système de santé. Tous les paliers de gouvernement doivent essentiellement collaborer entre eux pour veiller à ce que notre système de santé jouisse d'une pérennité et d'un soutien adéquats.

Le système de santé que nous avons mis sur pied il y a des dizaines d'années nécessite l'adoption d'approches innovantes permettant de repenser les services de soins de santé dont nous avons besoin aujourd'hui. Un financement accru, des approches plus agiles et une réforme du système sont tous des éléments nécessaires afin de pouvoir répondre aux besoins en santé des Canadiens maintenant et dans l'avenir. Si elles sont mises en œuvre, les principales recommandations décrites dans le présent document de consensus amélioreront l'accessibilité, la qualité et la pérennité des services de soins de santé pour l'ensemble des Canadiens.

Le GIAS encourage le gouvernement fédéral à continuer de jouer un rôle de premier plan dans l'uniformité de la prestation des soins de santé à l'échelle du pays, et à faire entendre la voix de tous les fournisseurs de soins de santé au pays.

Bâtir un avenir plus sain : Les recommandations du GIAS pour une nation plus saine sont conçues pour aider les travailleurs de la santé partout au pays, que leurs services soient couverts par le régime public d'assurance-maladie, par des assureurs privés ou par les Canadiens qui paient le service directement de leur poche. Nos membres travaillent avec diligence pour soutenir leurs professions, leurs patients et leurs partenaires et sont outillés pour définir les domaines ayant besoin d'un soutien accru de la part du gouvernement fédéral.

Ce document de consensus décrit trois domaines d'intérêt critiques nécessaires à la création d'un système de santé durable qui répond aux besoins des Canadiens, aujourd'hui et dans l'avenir.

Section 1 : Lutte contre la crise des ressources humaines dans le secteur de la santé
Section 2 : Investissement dans la parité en santé mentale
Section 3 : Soins en milieu communautaire

Lutte contre la crise des ressources humaines dans le secteur de la santé

Depuis des années, le système de santé du Canada subit de fortes pressions sur le plan de l'économie, des ressources et de l'infrastructure, pressions exacerbées par la pandémie. Malgré les appels de longue date en faveur d'un soutien accru, notre système de santé fait aujourd'hui face à une crise aiguë des ressources humaines dans le secteur de la santé, caractérisée par

de graves pénuries de travailleurs qui ont des répercussions sur l'accessibilité et l'efficacité des traitements. En outre, la main-d'œuvre actuelle en santé vit un stress, un épuisement professionnel et une usure de la compassion sans précédent, et nombreux sont ceux qui quittent ou envisagent de quitter leur profession.

Le GIAS reconnaît les récents efforts déployés par le gouvernement fédéral pour atténuer ces difficultés, y compris un financement accru, de nouvelles ententes bilatérales en santé avec les provinces et les territoires ainsi que la création d'« Effectif de la santé Canada » en collaboration avec l'Institut canadien d'information sur la santé et Santé Canada. Ces initiatives constituent des mesures louables pour faire face à la crise des soins de santé.

Toutefois, la question omniprésente des pénuries de personnel demeure urgente et répandue, et n'épargne aucune collectivité ou profession de la santé. Selon Statistique Canada, 11,2 % des travailleurs permanents de la santé ont déclaré avoir l'intention de quitter leur poste au cours de l'année suivante, et 20,7 % d'entre eux ont invoqué une charge de travail trop lourde comme raison pour expliquer leur intention de quitter leur emploi[2]. En outre, 87 % des travailleurs de la santé ont déclaré ressentir du stress au travail, tandis que 45 % ont déclaré avoir une moins bonne santé mentale par rapport à la période ayant précédé la pandémie[3].

Afin de répondre efficacement aux besoins changeants des différentes collectivités canadiennes et de lutter contre les pénuries répandues de professionnels de la santé et les problèmes de santé auxquels ils font face, il est essentiel de mettre sur pied un plan national de ressources humaines dans le secteur de la santé. Ce plan doit englober des mesures exhaustives de cueillette de données et de responsabilisation, des stratégies favorisant une amélioration du recrutement et du maintien en poste des travailleurs et étudiants du domaine de la santé, et doit accorder une attention particulière au bien-être et à la santé mentale des professionnels de la santé.

Cette proposition de plan national de ressources humaines dans le secteur de la santé aidera à combler les lacunes qui suivent au sein de notre système de santé :

- Analyse des données sur les travailleurs de la santé et mesures de responsabilisation

  Afin de prédire avec exactitude les besoins actuels et futurs en professionnels de la santé, il faut créer une base de données exhaustive pancanadienne permettant de mieux comprendre les lacunes dans les services. La cueillette et l'analyse des renseignements sur la démographie, la répartition et les compétences des travailleurs de la santé permettront aux décideurs politiques de renforcer la main-d'œuvre là où elle est le plus nécessaire et d'assurer un financement continu en fonction des besoins démographiques. Un régime national de données plus complet favoriserait la transparence, la confiance et la flexibilité, encourageant ainsi un système de soins de santé plus réactif et plus équitable.

---

[2] Statistique Canada (2023). *Étude : Qualité de l'emploi et dynamique sur le marché du travail des travailleurs de la santé pendant la pandémie de COVID-19.*
https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/230810/dq230810a-fra.htm
[3] Ibid.

Qui plus est, une cueillette de données numériques plus robuste permettrait d'améliorer de façon significative les mécanismes de reddition de comptes et garantirait une utilisation efficace des ressources et des travailleurs, un déploiement efficace des fonds gouvernementaux ainsi qu'une gestion, une surveillance, une mesure et une déclaration des résultats. De plus, une cueillette de données améliorée favoriserait une approche « axée sur les besoins » en matière de planification de la main-d'œuvre en santé.

- Recrutement, maintien en poste et perfectionnement de la main-d'œuvre

  Le recrutement, le maintien en poste et le perfectionnement des professionnels de la santé sont des aspects essentiels pour résoudre les pénuries de main-d'œuvre au Canada et garantir un accès rapide aux soins pour les patients. Ces aspects incluent des échéanciers accélérés pour l'agrément des professionnels formés à l'étranger, tout en maintenant les normes rigoureuses du Canada en matière de soins de santé et en garantissant un meilleur accès à des examens d'agrément dans des délais raisonnables et à des programmes exhaustifs de mise à niveau.

  De plus, la modernisation de la capacité des professionnels de la santé à exercer partout au Canada grâce à une plus grande mobilité interprovinciale et à une reconnaissance mutuelle contribuerait grandement à atténuer les pénuries, en particulier dans les zones rurales et éloignées. En collaborant avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, le gouvernement fédéral peut jouer un rôle clé dans le renforcement de la main-d'œuvre en santé en créant des normes reconnues à l'échelle nationale et en réduisant le fardeau administratif.

- Bien-être des travailleurs de la santé

  Des niveaux accrus de fatigue et de problèmes de santé mentale vécus par les travailleurs de la santé au Canada influencent grandement la capacité à attirer de nouveaux étudiants dans les professions de la santé. Le gouvernement fédéral doit collaborer avec les provinces et les territoires pour garantir un soutien à la santé globale des travailleurs de la santé, afin qu'ils soient incités à s'engager et à rester sur le marché du travail pour fournir des soins de qualité tout en préservant leur propre bien-être.

  Cette mesure comprend notamment l'offre de systèmes de soutien sur le terrain et de possibilités de perfectionnement professionnel qui favorisent la résilience, la satisfaction professionnelle et la rétention dans le secteur de la santé.

  Recommandation du GIAS : Que le gouvernement fédéral collabore avec les provinces et les territoires afin de mettre sur pied un système exhaustif de données permettant d'analyser la main-d'œuvre en santé, d'améliorer les stratégies de recrutement et de maintien en poste grâce à une simplification de l'agrément et à la mobilité interprovinciale, et d'accorder la priorité au bien-être des travailleurs de la santé en offrant des systèmes de soutien et des possibilités de perfectionnement professionnel qui garantissent des effectifs en santé résilients et pérennes.

Investissement dans la parité en santé mentale

Alors que la prévalence des problèmes de santé mentale était élevée avant la pandémie, nos systèmes de santé peinent à offrir un éventail de services de santé mentale et de santé liée à l'usage de substances (SMSUS) dans des délais raisonnables. Nous savons que l'accès à des services de santé mentale et de santé liée à l'usage de substances fondés sur des données probantes est un défi de longue date au Canada, et tous les paliers de gouvernement doivent agir immédiatement pour s'attaquer à ce grave problème.

Selon une étude de Statistique Canada réalisée en 2023, cinq millions de Canadiennes et de Canadiens (18 %) âgés de 15 ans et plus répondaient aux critères diagnostiques d'un trouble de l'humeur, d'anxiété ou lié à l'utilisation de substances au cours des 12 mois précédents[4]. De ce nombre, plus d'une personne sur trois a indiqué avoir des besoins insatisfaits ou partiellement satisfaits en matière de soins de santé générale et mentale[5]. Le Canada a également connu un nombre substantiellement plus élevé de décès associés aux opioïdes depuis le début de la surveillance nationale en 2016. Entre janvier 2016 et septembre 2023, on a recensé plus de 42 000 décès apparemment liés à une intoxication aux opioïdes – près de 6 000 au cours des huit premiers mois de 2023[6]. La détresse mentale persistante déclarée par les Canadiens est un rappel brutal de la nécessité pour le gouvernement fédéral d'accorder la priorité à des investissements significatifs et soutenus dans les services de SMSUS et de veiller à ce que des mesures de soutien et des services complets soient accessibles à tous.

Il est nécessaire d'adopter une approche intégrée pour aborder la nature interreliée de la santé mentale, de la santé liée à l'usage de substances, du bien-être physique et des déterminants sociaux de la santé. Cette approche peut se faire au moyen d'investissements dans des modèles de soins multidisciplinaires qui incluent un éventail de professionnels de la santé (mentale) formés qui travaillent ensemble pour veiller à ce que les personnes dans le besoin reçoivent les soins nécessaires au moment où elles en ont besoin.

Elle nécessite une réorientation des ressources et de la façon dont les services sont offerts, gérés et organisés pour mettre sur pied un continuum complet de services de SMSUS et de mesures de soutien visant à améliorer l'accès aux soins et leur qualité. Elle nécessite également le financement d'un large éventail de services de SMSUS et de mesures de soutien, y compris la prévention et la promotion, une intervention précoce, du soutien en situation de crise, du soutien par les pairs, des services de counselling, des services de thérapie, des mesures de soutien axées sur le rétablissement et des traitements spécialisés durant toute la

---

[4] Statistique Canada (2023). *Étude : Qualité de l'emploi et dynamique sur le marché du travail des travailleurs de la santé pendant la pandémie de COVID-19.*
https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/230810/dq230810a-fra.htm
[5] Statistique Canada (22 septembre 2023). *Les troubles mentaux au Canada, 2022.*
https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11-627-m/11-627-m2023053-fra.htm
[6] Santé Canada. (27 mars 2024). *Méfaits associés aux opioïdes et aux stimulants au Canada*.
https://sante-infobase.canada.ca/mefaits-associes-aux-substances/opioides-stimulants/graphiques.html?ind=1&unit=0

vie et dans un éventail de milieux, allant des soins dans la population et en milieu communautaire aux hôpitaux spécialisés.

À l'heure actuelle, il n'existe pas de parité dans la façon dont le Canada finance les soins de santé mentale, les soins de santé liée à l'usage de substances et les soins de santé physique. La *Loi canadienne sur la santé*, malgré ses objectifs déclarés de fournir des soins universels et complets pour promouvoir le bien-être physique et mental des Canadiens, traite principalement de la santé physique dans son champ d'application lorsqu'elle définit les « services assurés ». Le GIAS reste déçu que le Transfert canadien en matière de santé mentale – d'une valeur de 4,6 milliards de dollars sur cinq ans – promis lors des élections fédérales de 2021 ne se soit pas concrétisé et a été abandonné au profit d'ententes bilatérales entre le fédéral et les provinces et les territoires, qui sont financées de façon modeste et sont limitées dans le temps. Il en résulte que la couverture publique des services de SMSUS a effectivement un « statut secondaire » et qu'il revient aux provinces et aux territoires de déterminer si ces services seront assurés – ou non.

L'adoption d'une nouvelle loi fédérale complémentaire à la *Loi canadienne sur la santé* (comme la *Loi sur la parité universelle en santé mentale et en toxicomanie* proposée par l'ACMMSM) entérinerait la parité entre les soins de SMSUS et les soins de santé physique au Canada et fournirait une structure permettant de remédier à cette iniquité. À l'heure actuelle, il n'existe pas de parité entre les soins de SMSUS et les soins de santé physique au Canada. La parité équivaut à accorder la même importance aux soins de SMSUS qu'à ceux de santé physique afin de combler les iniquités en matière de mortalité, de morbidité ou de prestation des soins. En 2015, les secteurs public et privé réunis ont dépensé 15,8 milliards de dollars en soins de santé mentale, ce qui représente 7,2 % des dépenses totales en santé du Canada. Ce pourcentage est bien inférieur à celui des autres pays membres du G7, et peu élevé si l'on considère que la maladie mentale représente 23 % du fardeau total de la maladie[7].

Le gouvernement fédéral a réalisé d'importants investissements en santé mentale au cours des dernières années, dont une somme de 5 milliards de dollars sur 10 ans dans le budget de 2017 allouée aux provinces et aux territoires pour améliorer l'accès aux services de santé mentale et toxicomanie pour la population canadienne. Les quatre dernières années du financement en services de santé mentale et toxicomanie ont été intégrées aux ententes bilatérales *Travailler ensemble pour améliorer les soins de santé pour les Canadiens* de 2023. Cette approche ne permet pas de garantir la parité en SMSUS, puisque les provinces et les territoires choisissent comment ils répartiront les fonds entre les aspects prioritaires. Une réforme législative et des investissements accrus sont nécessaires pour faciliter l'accès pour les personnes et les familles à l'ensemble des soins et des services de soutien en SMSUS, et pour les rendre accessibles à tous les Canadiens, quelle que soit leur capacité de payer.

Recommandation du GIAS : Que le gouvernement fédéral reconnaisse officiellement que les

---

[7] Commission de la santé mentale du Canada (13 mars 2017). *Arguments en faveur des investissements – documents d'information.* https://commissionsantementale.ca/resource/arguments-en-faveur-des-investissements-documents-dinformation/?_gl=1*14dxavk*_ga*MTUzMzM1ODIxOC4xNzMwMTQ4NDI2*_ga_0X7SS473K6*MTczMDE0ODQyNS4xLjEuMTczMDE0OTc1Ni42MC4wLjA.

soins en santé mentale et santé liée à l'usage de substances (SMSUS) ont la même valeur que les soins physiques en adoptant des lois qui entérinent des principes comme l'exhaustivité et l'accessibilité pour tous; et que, conformément à ces principes, le gouvernement fédéral travaille en partenariat avec tous les paliers de gouvernement pour financer des services de SMSUS durables et fondés sur des données probantes afin de répondre à la demande croissante de soins offerts dans un délai raisonnable et axés sur les patients et les familles.

Soins en milieu communautaire

Le système canadien de soins de santé doit évoluer afin de prendre en charge la population de façon globale, de la petite enfance à l'âge adulte et jusqu'aux soins de fin de vie. La crise de santé mondiale qu'a été la pandémie de COVID-19 a mis au jour des lacunes importantes dans notre système de santé pour les personnes de tous âges, et a souligné la nécessité accrue d'adopter une approche de soins en milieu communautaire. Une attention particulière doit également être accordée aux personnes autochtones, aux membres de la communauté 2ELGBTQI+ et aux Canadiens marginalisés et mal desservis, qui ont toujours été confrontés à des obstacles et iniquités systémiques dans l'accès à des soins de qualité, et qui continuent de l'être. L'approche des soins en milieu communautaire met l'accent sur l'offre de soins là où les gens habitent, travaillent et jouent, leur garantissant ainsi une accessibilité et une continuité tout au long de leur vie.

- Intégration des soins pour tous les âges

  Les soins en milieu communautaire doivent s'étendre durant toute la durée de la vie, de la pédiatrie à la gériatrie. La pandémie a laissé un impact durable sur les systèmes sociaux et la santé mentale des enfants, et les a isolés de leurs amis, de leur famille, de leurs enseignants, des mesures de soutien communautaires et des activités parascolaires, ce qui s'est avéré préjudiciable à leur développement. En cette période d'après pandémie, de nombreux enfants vivent des problèmes sociaux et de santé mentale qui affectent leur réussite scolaire, leur vie professionnelle et leurs relations personnelles.

  Pour veiller à ce que les enfants grandissent en santé et soutenus, les soins en milieu communautaire doivent prioriser un bien-être global, qui englobe la santé physique, mentale et émotionnelle. De récents investissements positifs dans des programmes comme des repas en milieu scolaire, des soins dentaires et des services de garde accessibles peuvent améliorer de façon proactive les résultats pour la santé des générations futures. Il faut en faire plus pour garantir que nos enfants vivent heureux et en santé, et ces mesures doivent commencer au sein de nos collectivités.

  Les aînés, le groupe démographique le plus durement touché durant la pandémie, ont représenté 90 % des décès liés à la COVID-19 selon l'Institut national sur le vieillissement du

Canada[8]. Cette situation souligne la nécessité de mieux former les travailleurs de la santé et de renforcer le soutien à la santé des aînés, notamment par le biais des services de soins à domicile et en milieu communautaire. Les établissements de soins de longue durée et les hôpitaux ne peuvent constituer les seules options. Il faut plutôt permettre aux patients stables sur le plan clinique de recevoir des soins à domicile, soutenus par des professionnels dotés de compétences essentielles dans des domaines comme les soins palliatifs, la coordination des soins et la prise de décisions cliniques (pour n'en nommer que quelques-uns), et permettre aux aînés et à d'autres personnes frêles de demeurer dans des milieux qui leur sont familiers en compagnie de leurs proches et entourés de leurs réseaux de personnes soignantes.

- Soins collaboratifs et équipes de soins

  Un élément clé de soins en milieu communautaire efficaces est la collaboration interprofessionnelle, qui garantit que les fournisseurs de soins de santé travaillent ensemble de façon harmonieuse pour répondre aux besoins des patients. Les équipes de soins permettent d'améliorer la communication entre les professionnels de la santé, ce qui diminue la nécessité pour les patients de répéter leurs antécédents médicaux et garantit des plans de traitement uniformes.

  Alors que plus de 7,8 millions de Canadiens fournissent environ 20 heures de soins non rémunérés chaque semaine[9], ce modèle d'équipe de soins doit veiller à ce que les familles et les personnes soignantes non rémunérées fassent partie de l'équipe élargie. Les personnes soignantes jouent un rôle essentiel en matière de soutien et de prestation de soins à toute personne atteinte d'une maladie chronique ou grave. Le fait d'investir dans une collaboration interprofessionnelle et des modèles d'équipes de soins permet aux patients et à leurs personnes soignantes de participer activement et à part entière à leurs soins, ce qui garantit des soins axés sur la personne qui correspondent aux préférences, au mode de vie et au niveau de soutien de celle-ci. Ce modèle garantit aussi l'accès au bon professionnel au bon moment, ce qui se traduit par une plus grande satisfaction des patients.

  De plus, un financement accru encouragerait et aiderait l'ensemble des professionnels de la santé à fonctionner dans toute la mesure de leur formation, de leur certification et de leur autorisation d'exercer. Les équipes interprofessionnelles peuvent travailler ensemble de façon harmonieuse, ce qui permet de réduire la duplication des services et de simplifier les processus de traitement.

  Cette approche permet aux collectivités de tirer parti de l'ensemble des professionnels de la santé disponibles dans leur région et offre aux patients un accès plus complet aux soins dont ils ont besoin. En coordonnant les soins, les approches fondées sur les équipes peuvent

---

[8] Institut canadien d'information sur la santé (2021). *Répercussions de la COVID-19 sur les soins de longue durée au Canada : Regard sur les 6 premiers mois. https://www.cihi.ca/sites/default/files/document/impact-covid-19-long-term-care-canada-first-6-months-report-fr.pdf*

[9] Centre canadien d'excellence pour les aidants (Novembre 2022). *Prendre soin : comment améliorer le paysage de la prestation de soins au Canada. https://canadiancaregiving.org/wp-content/uploads/2022/11/CCEA_Prendre-soin.pdf*

contribuer à améliorer les résultats et la satisfaction des patients, tout en permettant une utilisation plus efficace des ressources.

- Exploiter les solutions numériques

  Les solutions numériques comme les vidéoconférences et autres services de télésanté jouent un rôle déterminant dans l'amélioration de l'accessibilité et des soins axés sur la personne et la famille. Les options de soins virtuels permettent aux patients de recevoir des soins adéquats dans un délai raisonnable, peu importe où ils habitent, qu'il s'agisse d'une région rurale ou éloignée ou d'un centre urbain. Ces options peuvent inclure la surveillance à distance, les consultations à distance, la prise en charge de maladies chroniques, l'interopérabilité et des renseignements centralisés sur les patients, et peuvent combler les lacunes en matière de soins en temps opportun afin de mieux prendre en charge les patients, où qu'ils se trouvent. Ces options peuvent aussi contribuer à réduire le fardeau exercé sur les personnes soignantes non rémunérées, par exemple en réduisant temps nécessaire pour se rendre à des rendez-vous en personne et en offrant un accès plus rapide à des renseignements et à du soutien.

  Grâce à l'intégration des technologies aux soins offerts dans des collectivités éloignées, le système de santé canadien peut offrir des soins plus efficaces, efficients et axés sur la personne. En intégrant bon nombre de ces avancées technologiques, le système de santé est mieux à même de fournir les bons soins au bon moment par le bon professionnel, ce qui permet d'optimiser les coûts et les résultats.

- Modèles de soins en milieu communautaire

  Il existe des modèles réussis de soins en milieu communautaire qui démontrent l'efficacité de l'intégration des services de soins de santé dans les milieux de la vie quotidienne. Il peut s'agir d'une plus grande innovation permettant de rencontrer les patients dans leurs collectivités – y compris les collectivités rurales, éloignées, autochtones et mal desservies – en proposant des options de soins de santé comme les centres de santé en milieu scolaire, les centres de santé communautaire, les cliniques de santé mobiles, les services paramédicaux communautaires et les programmes de bien-être communautaires.

  Les soins axés sur la personne et la famille doivent inclure des interactions à domicile et en personne dans la mesure du possible, en se servant de tous les outils accessibles pour faciliter les soins et les aiguillages. En s'inspirant des pratiques exemplaires et des enseignements tirés de l'expérience d'autres pays, le système de santé canadien peut mieux adopter les modèles de soins en milieu communautaire et promouvoir une collectivité en meilleure santé et plus mobilisée. En fin de compte, cette approche garantit que les soins sont véritablement ancrés dans la collectivité qu'ils répondent aux besoins des patients là où ils se trouvent.

  Recommandation du GIAS : Que le gouvernement fédéral, en partenariat avec tous les paliers de gouvernement, augmente les investissements dans les approches de soins en milieu communautaire qui soutiennent la population de façon globale, de la petite enfance à l'âge adulte et jusqu'aux soins de fin de vie, y compris des investissements accrus dans les équipes

de soins, les solutions numériques et les modèles de soins en milieu communautaire. Ces modèles sont particulièrement utiles pour les Autochtones et les Canadiens marginalisés, qui se heurtent souvent à des obstacles systémiques qui les empêchent d'accéder aux services de santé traditionnels. Les soins en milieu communautaire peuvent entraîner d'importantes améliorations en allégeant la pression exercée sur les secteurs surchargés de notre système de soins de santé.

Conclusion

Le GIAS recommande des mesures et des efforts continus qui entérinent le rôle du gouvernement fédéral dans les soins de santé partout au pays.

Le GIAS est prêt à soutenir le gouvernement fédéral et à collaborer avec lui pour améliorer le système de santé canadien. À titre de coalition de différents professionnels de la santé, nous sommes une ressource de premier plan pour la recherche propre à la profession, l'élaboration de stratégies et la mise en œuvre de recommandations politiques visant à renforcer le système de santé canadien.

Ensemble, nous pouvons relever les défis actuels, tirer des enseignements de notre histoire et de nos expériences vécues et faire progresser les réformes du système de santé au profit de tous les Canadiens.